

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19428 - 75ÈME ANNÉE

Des milliers de personnes ont défilé à Saint-Denis et à Saint-Pierre

Succès de la mobilisation pour les retraites



Hier matin, plusieurs milliers de personnes ont défilé dans les rues de Saint-Denis et de Saint-Pierre pour protester contre le projet de loi du gouvernement sur les retraites. C'était la troisième journée de manifestation après celles du 5 et du 10 décembre. Ces manifestations ont confirmé l'élargissement du mouvement avec la participation de la CFDT et de l'UNSA au défilé

de l'Intersyndicale à Saint-Denis, ainsi que de l'UNEF et de lycéens.

Le mouvement de lutte pour le droit à une retraite décente ne faiblit pas. Hier à Saint-Denis et à Saint-Pierre, plusieurs milliers de personnes ont défilé à l'appel de l'Intersyndicale CGTR-FO-FSU-Solidaires-CFTC-SAIPER-CFE CGC. Les défilés ont confirmé l'élargisse-

ment du mouvement. Hier à Saint-Denis, la CFDT et l'UNSA se sont joints au cortège, pas pour demander le retrait du projet comme le revendique l'Intersyndicale, mais parce que les mesures présentées mercredi dernier par le Premier ministre ont franchi « une ligne rouge », avec le décalage à 64 ans de l'âge pivot en dessous duquel les travailleurs voient le montant de leur retraite baisser automati-

quement.

Echec de la tactique du gouvernement

Hier à Saint-Denis, les syndicats ont défilé entre le Petit Marché et la préfecture. L'UNEF était en tête du cortège derrière la banderole de l'Intersyndicale. Suivaient les organisations membres de l'Intersyndicale, puis l'UNSA et la CFDT. Ces deux derniers syndicats n'ont pas défilé jusqu'à la préfecture. L'UNSA a organisé sa prise de parole devant l'ancienne mairie de Saint-Denis.

La participation de ces deux syndicats a souligné l'échec de la tactique du gouvernement pour casser le mouvement.

En effet, en réduisant le champ des travailleurs concernés, il a voulu diviser. Cela n'a pas marché, et la présentation des autres mesures n'a fait qu'accentuer le mécontentement.

Cette mobilisation survenait le lendemain de la démission du gouvernement de l'architecte du projet. Jean-Paul Delevoye a en effet remis sa démission à la suite de révélation sur un conflit d'intérêt. Le Haut commissaire du gouvernement aux retraites travaillait en effet pour un assureur. Or, si le projet du gouvernement vise à diminuer le montant des pensions servies par un « régime universel », il obligera les travailleurs qui en

ont les moyens à se tourner vers des assureurs privés pour compléter leur retraite par la capitalisation. Ces assureurs rêvent depuis longtemps de mettre la main sur le pactole que constituent les plus de 300 milliards de cotisation pour les retraites. Le responsable politique du projet du gouvernement servait donc aussi les intérêts de ceux qui veulent utiliser l'argent des cotisations pour les jouer en bourse.

« Les jeunes doutent de leur avenir »

C'est sur la route nationale devant la préfecture que les porte-parole de l'Intersyndicale se sont exprimés.

Samantha Pothin (UNEF) expliqua que le projet du gouvernement va accentuer la précarité. « Les jeunes n'auront pas comme métier la précarité », dit-elle.

Jacky Balmine (CGTR) nota que le report de la date de départ en retraite est une ineptie. « Après 57 ans dans le BTP, on est poussé dehors car le rendement diminue ». D'où l'importance de tenir, pour faire plier le gouvernement.

La CGC s'est adressée aux jeunes, en disant « c'est à nous de vous soutenir ».

Le représentant de la FSU a rappelé que des établissements scolaires sont bloqués depuis 10 jours, avec des assemblées générale de grève quotidiennes. Il a

soumis l'idée de créer une caisse de grève afin d'inscrire le mouvement dans la durée, afin d'être capable de tenir un mois de grève.

Pour Solidaires, le système actuel des retraites a besoin d'être amélioré, mais pas dans le sens voulu par le gouvernement. Le syndicat estime que des marges de manœuvre existent pour des recettes supplémentaires, notamment en luttant contre la fraude fiscale.

Pour Didier Debals (SAIPER), « il faut continuer ». Il rappela que dans les écoles, des comités de grève sont constitués dans le Sud, et une coordination dans l'Est. Il proposa la création d'un comité de suivi. Et de souligner que « on a eu Delevoye, on aura Edouard Philippe ».

Se sont alors exprimés deux élèves du lycée Lislet Geoffroy de Saint-Denis. Ils ont souligné que leur lycée est bloqué depuis 2 jours pour protester contre Parcours Sup, contre la réforme du bac et contre le projet du gouvernement sur les retraites.

« Les jeunes doutent de leur avenir, ce n'est pas normal » ont-ils dit en substance.

FO a conclu les prises de parole, en appelant à amplifier la mobilisation.

M.M.

In kozman pou la rout

«Dévir pa out fèrblan gèl an ba pars ou i pans la pli i ménas»

Mésyé, Médam, La Sosyété koz èk moin sé koz èk in kouyon - sé o pyé d'lo mir k'i oi lo mason. Mi pans zot i koné ankor kosa k'i lé in fèrblan mèm si na pi sa koméla, isi La Rényon : lété in sort résipyann an tol té i sèrv pou in ta zafèr, kisoï transport salé, transport pétrole, lésans épi tout sort de shoz vid téi ansèrv sirtou pou alé rode delo la fontène. Donk majine in kou, zot i oi nyaz gri dann syèl é zot i di : « La pli i vien, mon lo lé in pé pa tro prop, mi vèrs mon fèrblan ! ». Oila ké la pli i ariv pa é oila k'i fo alé ar rode délo-in traka sa Baya !-Alé oir té pli fasil lèss lo fèrb lan intak épi aspèr la pli. Si i tonb tanmyé, si i tonm pa néna touzour in fèr blan d'avans. Zot i kon pran sa i pé ansèrv aou dan la v éi pa solman pu inn késtyonn lo mé pou késtyonn in bonpé zafèr. Final de kont sé pou dir aou, pran prékosyon dann tout zafèr é sa sé in bon prinsip é bon pou nout tout. Alé ! Mi kite azot roflèshi la dsi é ni rotrov pli d'van. Sipétadyé !

La Cour d'appel confirme l'illégalité des ouvertures toute la journée du dimanche

Nouvelle victoire de la CGTR contre les patrons de Mr Bricolage

La Cour d'appel a confirmé hier l'exécution provisoire du jugement obligeant les patrons de Mr Bricolage à respecter la loi en termes d'ouverture le dimanche. C'est une nouvelle victoire contre ceux qui imposent des salaires trop bas, ce qui oblige des travailleurs à sacrifier leur dimanche pour obtenir un complément de revenu indispensable.

La CGTR-Commerce vient de remporter une seconde victoire sur la SOREBRIC, filiale du Groupe Hayot exploitant les 4 magasins Mr Bricolage. Hier, la Cour d'appel de Saint-Denis a confirmé l'exécution provisoire du jugement ordonnant aux patrons de cette enseigne de respecter la loi en termes d'ouverture le dimanche.

Rappelons que devant le refus de discuter des patrons de la filiale du Groupe Hayot, la CGTR-Commerce avait dû recourir à la justice afin de faire dire le droit. Un arrêté préfectoral interdit l'ouverture des magasins toute la journée du dimanche. La filiale du Groupe Hayot a alors contre-attaqué en manipulant une partie du personnel et en organisant une bien curieuse manifestation à la préfecture, avec des salariés mobilisés contre la CGTR.

La filiale du Groupe Hayot a tout



intérêt à ce que les salariés se trompent de combat, car le problème de fond est l'exploitation de ces salariés. Leurs salaires sont si faibles que le travail du dimanche continue un complément ap-

préciable. C'est la même chose pour des étudiants qui travaillent le dimanche dans ces magasins. Ils y sont contraints en raison des trop faibles revenus accordés par le gouvernement aux étudiants, au regard d'un coût de la vie exorbitant à La Réunion.

Rappelons que des maires ont accordé des dérogations à la filiale du Groupe Hayot pour que des magasins ouvrent les journées des 8 et 15 décembre. La décision d'hier pourrait donc bien rendre ces ouvertures illégales, ce qui signifierait que les patrons de Mr Bricolage devraient payer une astreinte de 10.000 euros par infraction constatée.

M.M.

Conséquence de l'échec des négociations sur les conditions de travail

Appel à la grève illimitée à Citalis

«Un préavis de grève a été déposé le 11/12/2019 après l'échec des négociations sur les conditions de travail», annonce un communiqué commun de l'UR974 et de FO. «Les salariés de la SODIPARC (Réseau Citalis) seront en grève illimitée à compter de ce Mercredi 18 Décembre 2019. Le piquet de grève débutera à 3h du matin devant le dépôt au N°14 Rue Gabriel de Kerueguen, ZEC du Chaudron», précise le communiqué.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Otè

Pandan s'tan-la kabri i manz salad !

Mé zami, moin la antann demoun apré plégné dann radyo trottoir. Sak té apré plégné l'avé katrovin z'an d'après sak èl i di. D'après èl, èl l'avé rant dann kar Sin-Dni é sito an rout, èl i apèrsoi èl la obli son kart son mézon. Lo kar fine démaré, èl i rès dodan : tout fason èl i pans vi son laz, vi son kondisyon modèst él néna lo droi tranpor gratuit-an pliské sa, vi son laz èl lé fini péyé kèk é kèk zinpo é èl i pans bann kontrolèr la pa inimin kant mèm.

Mé oila, èl i pans a tort pars bann kontrolèr lo kar i éstop lo vékil é i mète a kontrolé é banna i kontrol aèl. Gasparin, Briné, Gasparin Briné èl i di sak l'ariv aèl. Mé oila, désèrtin kontrolèr lo kar na poin kom prénon « imin », ni konm nom d'famiy é zot i fé dsann lo madam épi i domann aèl 20 éro tout suit pou toutsuit épi i la done aèl in papyé an giz prosévèrbal.

Madam i kontant son sor mé d'après èl tout son doulèr la lové d'in kou épi pti pa pti pa èl la rotourn son kaz. El la di son mari é pa inn jénès mi pé dir azot fé in fotokopi son kart avèk lo prosévèrbal pou anvoyé. Konm èl i di, lo bon nouvèl l'ariv plizyèr zour apré pou dir lo pv lété anilé. Mé, èl la pa parl lo vin éro ? Randi pa randi, o fon mi koné pa. El la pa parl zéskiz lo sèf sèrvis non pli.

A ! sa noré pa ariv dann désèrtènn vil lo kar lé gratuit. Sa l' ariv dann in vil bann zanploiyé néna gro bra mé pti tête-i pr an pa kont vyé madam-la la iz son kor pou rann sèrvis lé z'ot... Par l'fète mi sort antann dann in bonpé vil zordi trans por lé gratuit é mi priyèr bondyé pou ké Sin-dni i fé konmsa dann in zour proshin. Mé pandan s'tan la konm i di kabri i manz salad !

Justin